



FICHE MARCHÉS  
M\_2963

## GESTION POUR COMPTE DU TIERS PAYANT

Simplicité des  
déclarations, rapidité des  
remboursements, outils  
performants de gestion de  
l'absentéisme...

### Titulaire

Yvelin



[a.sanchocalvo@yvelin.fr](mailto:a.sanchocalvo@yvelin.fr)

### Moyens d'accès



GROUPEMENT DE  
COMMANDES



CENTRALE D'ACHAT

### Durée du marché



**4 ans**

1<sup>er</sup> janvier 2024 au  
31 décembre 2027



MARCHÉ ACTIF

## Descriptif du marché

Soulagez votre service RH de la gestion des frais médicaux résultant des blessures en service, des accidents de travail et des maladies professionnelles des agents hospitaliers en confiant ces missions à un tiers.

Cette prestation s'inscrit dans un contexte où de plus en plus d'établissements s'orientent vers leur propre assurance sur tout ou partie du risque statutaire par obligation (coût de la prime d'assurance) ou par choix et souhaitent externaliser une charge de travail qui n'est pas au cœur de l'activité RH.

Le respect la circulaire du 30 janvier 1989 relative à la protection sociale des agents et stagiaires de l'Etat contre les risques de maladie et accidents de service, et de la politique de remboursement de l'établissement est bien entendu suivi.



## Les points forts

- **Gestion personnalisée** en fonction de la politique de remboursement de l'établissement.
- Traitement des factures des prestataires de soins à réception, et règlement dans un délai de 48h.
- Réduction significative du nombre des mandatements.
- Mise à disposition d'une solution d'accès à distance sécurisée avec un espace client permettant à l'établissement bénéficiaire d'accéder aux dossiers et à une vision synthétique des dossiers.



## Des experts hospitaliers

Marché conçu à partir de l'expertise de la filière et en concertation avec des interlocuteurs RH hospitaliers.



## Descriptif

### Rôle du gestionnaire dédié à l'établissement adhérent :

- **Effectuer la liquidation des factures :**
  - Vérification de la présence de l'ensemble des pièces nécessaires au traitement du dossier.
  - Vérification de la cohérence entre les factures reçues et les déclarations télétransmises par l'établissement et la pertinence de la dépense par rapport à la pathologie des lésions.
  - Identification des demandes de remboursement dont le montant est non conforme au respect du plafonnement des bases de remboursement de la sécurité sociale (dépassements).
  - Vérification des destinataires des règlements :
    - Remboursement aux agents : traitement immédiat
    - Remboursement aux professionnels : traitement quotidien
- **Conseils, expertise du gestionnaire dédié**

### Délai :

Traitement des factures des prestataires de soins à réception, et **règlement dans un délai de 48h** à compter de la réception des pièces nécessaires à la gestion du dossier.



## Bon usage

### Nature et forme du contrat :

L'accord-cadre est composé d'un lot unique :

- L'accord-cadre est à bons de commande pour les membres du groupement de commandes.
- L'accord-cadre est à marchés subséquents pour les adhérents de la centrale d'achat.

### Adhésion en centrale d'achat simplifiée avec la mise à disposition :

- 1 fiche de renseignement synthétique à remplir par l'établissement.
- 1 annexe financière.
- L'acte d'engagement qui précisera la durée du marché subséquent souhaité par l'établissement.

Une boîte à outils est mise à disposition sur Mon espace doc'.

**Une tarification très simple basée sur le nombre d'agents dans l'établissement.**



## Témoignage

“ La collaboration avec YVELIN concernant la prestation « Gestion pour compte de tiers payant » est très efficiente. Notre gestionnaire fait preuve d'une grande réactivité et disponibilité avec le CHU de Bordeaux. La prestation mise en œuvre permet à notre établissement un gain de temps considérable et permet également d'être alerté sur des situations irrégulières. ”

Mélanie DUPE  
Responsable Cellule maintien dans l'emploi,  
Département Ressources Humaines  
CHU de Bordeaux



## Nous rejoindre

### Vous êtes adhérent UniHA ?

Ce marché est accessible à n'importe quel moment par le biais de la centrale d'achat UniHA, en demandant une convention de mise à disposition du marché dans l'espace adhérents UniHA.

### Vous souhaitez adhérer à UniHA ?

Contactez le service Relations Etablissements à [contact@uniha.org](mailto:contact@uniha.org) ou par téléphone au 04 86 80 04 78.



## Informations auprès de la filière RH & Prestations Intellectuelles :



COORDONNATEUR : Clément PARMENTIER  
ACHETEUR : Julie LETANG  
ASSISTANTE ACHAT : Laëtitia RUBEAUX  
[laetitia.rubeaux@uniha.org](mailto:laetitia.rubeaux@uniha.org) - 02 40 84 60 28

